

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 081f10

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Visite du Comité Anti-Torture du Conseil de l'Europe à la prison de l'île d'Imralı (Turquie)

Strasbourg, 01.02.2010 – Une délégation du Comité pour la Prévention de la Torture et des Peines ou Traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe vient d'achever une visite de deux jours en Turquie (les 26 et 27 janvier 2010).

La délégation a visité la Prison fermée de haute sécurité de type F de l'île d'Imralı, afin d'examiner les conditions dans lesquelles Abdullah Öcalan¹ et d'autres prisonniers de l'établissement sont détenus. Une attention particulière a été portée aux activités en commun offertes aux détenus et à la mise en œuvre en pratique du droit des détenus de recevoir des visites de leurs proches et de leurs avocats. Tous les prisonniers ont été interviewés par la délégation.

La visite a été effectuée suite à la création récente sur l'île de nouveaux locaux de détention et au transfert dans ces locaux de cinq détenus supplémentaires en provenance d'autres prisons.

Au cours de la visite, la délégation a rencontré Sait Gürlek, Procureur en Chef de Bursa, et Yahya Öskök, juge d'application des peines responsable pour la prison fermée de haute sécurité de type F d'Imralı.

La visite a été effectuée par Mauro Palma, Président du CPT (Chef de délégation), Marc Nève, avocat et membre du CPT au titre de la Belgique, et Jean-Pierre Restellini, expert en médecine interne et médico-légale, membre du CPT au titre de la Suisse. Ils étaient assistés de Timothy Harding, psychiatre et ancien Directeur de l'Institut universitaire de médecine légale de Genève, et de Michael Neurauter, Chef de Division, du Secrétariat du CPT.